

TARIFS DES SERVICES FINANCIERS



PROFESSIONNELS

Vos conditions tarifaires applicables
au 1^{er} juillet 2020



Votre partenaire de confiance au quotidien.



PRÉAMBULE

Cette brochure regroupe l'ensemble des principales conditions tarifaires appliquées aux produits et services financiers de l'OPT-NC pour la clientèle des entreprises, professionnels et associations.

Ces informations vous sont utiles pour choisir les produits et services les plus adaptés à vos attentes et pour améliorer la gestion de vos opérations bancaires.

Pour vous conseiller au mieux, notre réseau de 37 agences en Nouvelle-Calédonie ainsi que le Service Relation Clients du Centre Financier de Nouméa sont disponibles pour vous apporter chaque jour des réponses simples et concrètes.

Retrouvez également nos produits, services et présents tarifs sur notre site internet :

www.ccp.nc

Les tarifs mentionnés dans la présente brochure sont exprimés en XPF. Ils incluent, sauf indication contraire, la TOF au taux en vigueur. Toutes évolutions de cette taxe ou la mise en place de nouvelles, seront répercutées automatiquement aux clients.*

SOMMAIRE

I	OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	Pg 3
II	VOTRE BANQUE À DISTANCE	Pg 5
III	VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	Pg 6
	Cartes Bancaires Internationales sur CCP	Pg 6
	Cartes de retrait (utilisables sur les GAB de l'OPT-NC uniquement)	Pg 6
	Virements bancaires	Pg 7
	Chèques	Pg 8
IV	VOS MOYENS ET OPÉRATIONS D'ENCAISSEMENT	Pg 10
V	IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	Pg 12
VI	TENUE DE COMPTE ÉPARGNE (ASSOCIATIONS)	Pg 14
VII	SUCCESSIONS ET GESTION DE COMPTES INACTIFS	Pg 15

* Taxe sur les Opérations Financières : 6,00% du montant brut.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tarifs TTC en XPF

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE, SUIVI

Ouverture du compte	GRATUIT
Clôture du compte	GRATUIT
Transformation du compte	GRATUIT
Mise en place/ modification/ annulation d'une procuration	GRATUIT
Service Bancaire de Base (droit au compte prévu par l'art L312-1 du CMF)	GRATUIT

RELEVÉ DE COMPTE

Édition/ expédition par courrier mensuel	GRATUIT
Édition/ expédition par courrier du récapitulatif annuel de frais CCP	GRATUIT
Édition/ expédition par courrier décadaire (pour CCP)	1 018/ trimestre
Édition/ expédition par courrier à chaque jour d'opération (pour CCP)	3 816/ trimestre
Édition/ expédition par courrier à la demande en agence	403/ mois indivisible

TENUE DE COMPTE

Tenue de compte Société (cotisation indivisible)	3 498/ trimestre (13 992/ an)
Tenue de compte Professionnels et Patentés	1 399/ trimestre (5 596/ an)
Tenue de compte Autres (associations, syndicats, comités d'entreprises, syndicats)	584/ trimestre (2 336/ an)
Recherche (hors chèque et carte) et délivrance d'une attestation	1 590
Recherche (documents, opérations) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ancienneté inférieure ou égale à 1 an ▪ Ancienneté supérieure à 1 an 	2 014 3 180
Lettres d'Audit	5 300
Mise à jour du dossier juridique (suite à parution des annonces légales)	2 120
Copie (au-delà de 10 pages)	101/ page (max. 1995)

SERVICES EN AGENCE

Délivrance d'une notification d'avoir pour un compte CCP	372
Édition d'un relevé d'opérations à la demande	403/ mois indivisible
Édition d'un Relevé d'Identité Postal (RIP)	GRATUIT

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tarifs TTC en XPF

<p>Retrait d'espèces (minimum 20 000 XPF) (Pour tout retrait supérieur à 200 000 XPF, un délai minimum de prévenance de 48h est demandé. Rapprochez-vous de votre agence OPT-NC pour plus de précisions.) Par retrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ De 20 000 XPF jusqu'à 500 000 XPF ▪ Au-delà de 500 000 XPF 	<p>GRATUIT 2% / tranche de 50 000F retirés + TOF</p>
<p>Versement d'espèces par le titulaire ⁽¹⁾ Par versement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Jusqu'à 500 000 XPF ▪ Au-delà de 500 000 XPF 	<p>GRATUIT 2% / tranche de 50 000F versés + TOF</p>
<p>Paieement exceptionnel à vue d'un chèque non barré</p>	<p>GRATUIT</p>
<p>Envoi exceptionnel à domicile</p>	<p>Frais postaux</p>
<p>Envoi exceptionnel en recommandé à domicile</p>	<p>Frais postaux</p>

Pratique

Je prends mon rendez-vous en ligne !

www.opt.nc

Télécoms / Financier

Je prends rendez-vous avec mon Conseiller Télécoms ou Financier

(1) Le titulaire, personne physique ou représentant de la personne morale.

VOTRE BANQUE À DISTANCE

Vos comptes à portée de main grâce à nos services d'accès à distance, 24h/ 24 et 7J/ 7 !

Tarifs TTC en XPF

SUR GUICHET AUTOMATIQUE DE BANQUE OPT-NC (COMPTES CCP ET LIVRET A)	
Consultation du solde, commande de chéquier, édition des 10 dernières opérations/ RIP/ RICE	GRATUIT
Retrait d'espèces	GRATUIT
PAR INTERNET SUR www.ccp.nc ⁽²⁾	
Service CCP.NC : consultation et gestion de compte par Internet : (cotisation indivisible) <ul style="list-style-type: none"> ▪ CCP.NC START (consultation uniquement) ▪ CCP.NC CLASSIC (consultation, gestion et -25% sur le tarif des virements ponctuels en local, Wallis-et-Futuna, DOM, COM, Métropole) ▪ CCP.NC MAX (consultation, gestion et virements ponctuels gratuits en local, Wallis-et-Futuna, DOM, COM, Métropole) 	GRATUIT 71/ mois 848/ mois
Réédition du code confidentiel	424
PAR SMS AVEC CCP 3000 ⁽²⁾	
Service CCP 3000 : consulter ses comptes par SMS (envoyer SO pour le solde du CCP/ CB pour l'encours VISA à débit différé/ OP pour les 3 dernières opérations imputées sur le compte) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Abonnement à CCP 3000 ▪ Réédition du code confidentiel 	GRATUIT 424
PAR TÉLÉPHONE AVEC AUDIPOSTE ⁽²⁾	
Service AUDIPOSTE : consulter ses comptes par téléphone <ul style="list-style-type: none"> ▪ Abonnement au service Audiposte ▪ Réédition du code confidentiel 	GRATUIT 424
PAR TÉLÉTRANSMISSION	
Service Télétransmission : échange de fichiers sur un serveur de l'OPT-NC (ou sur un support physique) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place du service de Télétransmission ▪ Résiliation du service de Télétransmission ▪ Remises en nombre sur le serveur OPT-NC (virements, prélèvements, mandats d'assignation) ▪ Remises en nombre sur supports physiques (CD-ROM, clé USB, disquette...) ▪ Récupération de fichiers d'informations sur le serveur OPT-NC ▪ Remise en nombre et récupération de fichiers d'informations sur le serveur OPT-NC ▪ Révocation d'un ordre d'exécution ou d'une remise ▪ Réédition du code confidentiel 	3180 GRATUIT 3 180/ mois 10 600/ mois 3 180/ mois 4 240/ mois 1 060 424

(2) Abonnement www.ccp.nc : hors coût de l'opérateur et/ ou du fournisseur d'accès internet

CCP SMS : hors coût de l'opérateur

Service CCP 3000 : 140 XPF HT/ SMS surtaxé envoyé au 3000

Service AUDIPOSTE : 12 XPF HT toutes les 11 secondes l'appel au 36.67.00

SURF CCP : hors coût de l'opérateur



VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes bancaires de paiement et ou de retrait, les alliées de votre CCP !

Tarifs TTC en XPF

CARTES BANCAIRES INTERNATIONALES SUR CCP	
Carte Visa Premier à débit différé	13 780/ an
Carte Visa Classic à débit différé	4 240/ an
Carte Visa Classic à débit immédiat	3 392/ an
Carte Visa Récif	2 968/ an
Cotisation à partir de la 2 ^{ème} carte identique sur le même compte	Demi tarif/ an
Modification du plafond de paiement	2 120
Remplacement de carte par renouvellement automatique	GRATUIT
Remplacement de carte à la demande du porteur (détérioration/ opposition)	2 120
Rédition du code confidentiel	2 120
CARTES DE RETRAIT (UTILISABLES SUR LES GAB DE L'OPT-NC UNIQUEMENT)	
Carte de retrait Corail	GRATUIT
Remplacement de carte par renouvellement automatique	GRATUIT
Remplacement de carte à la demande du porteur (détérioration/ opposition)	890
Rédition du code confidentiel	1 590
RETRAITS D'ESPÈCES ET PAIEMENTS PAR CARTE BANCAIRE	
Retrait d'espèces à un GAB : OPT-NC/ autres en local/ en Zone SEPA ⁽³⁾	GRATUIT
Retrait d'espèces à un GAB hors zone SEPA ⁽⁴⁾	(120 + 1,5 %) + TOF
Paiement par carte en Nouvelle-Calédonie/ en zone SEPA ⁽³⁾	GRATUIT
Paiement par carte hors zone SEPA ⁽⁴⁾	1,5 % + TOF
AUTRES SERVICES LIÉS AUX CARTES BANCAIRES ET AUX CARTES DE RETRAIT	
Mise à disposition de la carte en agence (dans le délai de garde)	GRATUIT
Envoi de la carte à domicile	GRATUIT
Envoi du code confidentiel à domicile	GRATUIT
Carte capturée en Nouvelle-Calédonie	1 060
Carte capturée hors Nouvelle-Calédonie	5 300
Résiliation du contrat carte	GRATUIT

(3) La zone SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros) au 01/01/2012 couvre les états membres de l'Union Européenne (y compris ceux n'ayant pas l'Euro comme monnaie) auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège et la Suisse.

(4) La conversion en XPF est effectuée par le centre international VISA le jour de la réception du débit à ce centre et aux conditions de change du réseau VISA majorées de la commission indiquée ci-dessus.



VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Les virements et prélèvements, pour transférer et recevoir des XPF ou des EUROS.

Tarifs TTC en XPF

ÉMISSION D'UN VIREMENT EN NOUVELLE-CALÉDONIE ET VERS WALLIS & FUTUNA	
Virement ponctuel unitaire : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Émis vers un compte CCP ou d'épargne ouvert à l'OPT-NC ▪ Émis vers un autre établissement ▪ Virement urgent ▪ Révocation 	GRATUIT 318 1 060 1 060
Virement permanent d'une somme fixe à une périodicité donnée : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place, modification, révocation ▪ Suspension temporaire d'une ou de plusieurs échéances ▪ Virement permanent émis vers un compte CCP ou d'épargne ouvert à l'OPT-NC ▪ Virement permanent émis vers un autre établissement 	1 060 1 060 GRATUIT 318
Virement permanent d'une somme variable à une périodicité donnée : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place, modification, révocation ▪ Suspension temporaire d'une ou de plusieurs échéances ▪ Virement permanent émis vers un compte CCP ou d'épargne ouvert à l'OPT-NC ▪ Virement permanent émis vers un autre établissement 	1 060 1 060 GRATUIT 318
Virement en nombre via Télétransmission : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par virement émis 	GRATUIT
ÉMISSION D'UN VIREMENT EN € OU EN XPF VERS LA MÉTROPOLÉ/ DOM/ AUTRES COM (Y COMPRIS LA POLYNÉSIE FRANÇAISE)	
Virement ponctuel : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par virement émis ▪ Traitement urgent ▪ Révocation 	742 1 060 1060
Virement permanent d'une somme fixe à une périodicité donnée : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place, modification, révocation ▪ Suspension temporaire d'une ou de plusieurs échéances ▪ Virement permanent émis 	1 060 1 060 742
Virement permanent d'une somme variable à une périodicité donnée : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place, modification, révocation ▪ Suspension temporaire d'une ou de plusieurs échéances ▪ Virement permanent émis 	1 060 1 060 742
Mise en place, modification, révocation d'un virement mensuel	GRATUIT

Simple

Je gère ”
mon argent et
j'effectue mes
virements !



www.ccp.nc

3 FORMULES AU CHOIX

Je me connecte à mes comptes
où et quand je veux !

www.ccp.nc



VOS MOYENS ET OPÉRATIONS D'ENCAISSEMENT

Tarifs TTC en XPF

RÉCEPTION D'UN VIREMENT	
Virement reçu de Nouvelle-Calédonie	GRATUIT
Virement reçu en euros de Métropole/ DOM/ COM	GRATUIT
Virement reçu de l'international (Frais de correspondance en sus)	1 484
TERMINAUX DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUES (TPE)	
Location d'un TPE	Contrat avec la CSB
Commission pour encaissement	Nous consulter*
SOLUTION DE PAIEMENT EN LIGNE PAR CARTE	
Mise en place et abonnement à PAYBOX	Contrat avec la CSB
Commission pour encaissement	Nous consulter*
PRÉLÈVEMENTS ÉMIS	
Attribution, modification, suppression de NNE	2 933
Remise en nombre de prélèvements émis en Nouvelle-Calédonie : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Remise en nombre ▪ Prélèvement émis 	GRATUIT GRATUIT
ENCAISSEMENT DE FACTURES EN ESPÈCES EN AGENCE (SUR CONVENTION)	
Mise en place	95 400
Encaissement	424
REMISES DE CHÈQUES	
Remise de chèque sur place à l'encaissement en XPF : <ul style="list-style-type: none"> ▪ À l'unité ▪ En nombre 	GRATUIT GRATUIT
Remise d'un chèque hors place à l'encaissement en XPF ⁽⁵⁾ (Polynésie Française)	1 590
Remise d'un chèque hors place à l'encaissement en Euros (Métropole, DOM et autres COM)	2 650
EFFETS DE COMMERCE	
Traitement par effet de commerce (lettre de change, billet à ordre) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Domicilié à l'OPT-NC ▪ Domicilié dans un autre établissement 	424 848
Prorogation d'un effet de commerce	530

* Services soumis à la TOF

(5) Les chèques sont crédités le lendemain (jour ouvré) de leur réception au Centre Financier de Nouméa.



VOS MOYENS ET OPÉRATIONS D'ENCAISSEMENT

Tarifs TTC en XPF

PRÉLÈVEMENTS REÇUS

Mise en place d'une autorisation de prélèvement	GRATUIT
Par prélèvement reçu : <ul style="list-style-type: none">▪ En provenance de Nouvelle-Calédonie▪ En provenance de Métropole/ DOM/ COM	GRATUIT 106
Mise en opposition d'un prélèvement	GRATUIT
Révocation d'un prélèvement	GRATUIT



2 numéros pour FAIRE OPPOSITION

Cartes de retrait et VISA de l'OPT-NC :
26.88.00
(coût d'une communication en local)
du lundi au vendredi de 7h 30 à 16h 00

Cartes VISA de l'OPT-NC :
+(33) 969 320 988
(coût d'un appel à l'international)
24h/ 24 et 7j/7

Retrouvez tous les détails pour réaliser vos démarches sur www.ccp.nc/perte-ou-vo.

IRRÉGULARITÉS DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE

Commission d'intervention ⁽⁶⁾ (acceptation d'opérations hors découvert autorisé) Quel que soit le nombre d'opérations acceptées par jour	1 060/ jour avec un plafond de 10 600 XPF/ mois
Taux d'intérêt nominal annuel ⁽⁷⁾ Solde débiteur non autorisé	12 % + TOF
Minimum forfaitaire des intérêts débiteurs	212/ trimestre

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Par saisie-arrêt, par avis à tiers détenteurs, par autres oppositions	9000
Lettre d'information (solde débiteur)	848
Lettre de relance en recommandé (solde débiteur)	2 120

INCIDENTS LIÉS AUX OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Incidents sur carte bancaire : mise en opposition de la carte : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par le client, pour motif perte, vol ou utilisation frauduleuse (hors frais de remplacement de la carte) ou redressement à liquidation du porteur ▪ Par l'OPT-NC, pour motif utilisation abusive 	GRATUIT 6 148
Incidents de paiement liés au chèque : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rejet d'un chèque pour non-conformité 	530
Rejet d'un chèque impayé pour défaut de provision : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chèque inférieur ou égal à 5 967 XPF ▪ Chèque supérieur à 5 967 XPF 	Forfait de 3 604⁽⁸⁾ Forfait de 5 300⁽⁸⁾
Paiement d'un chèque émis en infraction d'une interdiction bancaire	1 590
Mise en place d'une opposition sur un chéquier ou sur plusieurs chèques	2 120
Mise en interdiction bancaire par un autre établissement	GRATUIT
Incidents sur prélèvements reçus : rejet d'un prélèvement, d'un TIP ou d'un télé règlement pour défaut de provision : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Montant inférieur à 2 386 XPF ▪ Montant supérieur ou égal à 2 386 XPF 	GRATUIT 1 060

(6) La commission d'intervention est une somme perçue par l'OPT-NC en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision).

(7) Dans la limite du taux d'usure. Si le taux d'usure est moindre que le taux nominal affiché, c'est le taux d'usure qui sera appliqué. L'utilisation d'un découvert de 100 000 XPF pendant une durée de 30 jours avec un taux nominal annuel de 12% correspond à un TEG de 12,72%.

(8) Ces forfaits comprennent les frais d'impayés, la lettre d'injonction, l'information préalable pour chèque non provisionné, la constitution de provision, la déclaration à l'IEOM, le certificat de non-paiement, les frais d'envoi, régularisation par blocage de la provision et les frais de levée d'interdiction bancaire.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Tarifs TTC en XPF

Incidents sur virement ponctuel et permanent : non-exécution de virement pour défaut de provision avec notification : <ul style="list-style-type: none">▪ Montant inférieur à 2 386 XPF▪ Montant supérieur ou égal à 2 386 XPF	GRATUIT 1 272
Virement non exécuté hors défaut de provision, avec notification	589
INCIDENTS LIÉS AUX OPÉRATIONS D'ENCAISSEMENT	
Incidents sur les prélèvements émis : <ul style="list-style-type: none">▪ Rejet par prélèvement émis	GRATUIT
Incidents liés aux chèques : <ul style="list-style-type: none">▪ Bodereau non conforme de remise de chèques	372
Incidents liés aux effets de commerce : <ul style="list-style-type: none">▪ Rejet d'un effet de commerce	530



TENUE DE COMPTE ÉPARGNE (ASSOCIATIONS)

Le Livret A de l'OPT-NC, pratique et sans risque, il fait travailler votre argent.

Tarifs TTC en XPF

TENUE DE COMPTE ÉPARGNE	
Ouverture, transformation et clôture d'un livret d'épargne Livret A	GRATUIT
Intérêts servis annuellement sur Livret A Décompte par quinzaine	Taux de rémunération en vigueur
Edition en agence ou envoi par courrier d'un RICE	GRATUIT
Mise à disposition d'une carte de retrait Cartépargne sur Livret A	GRATUIT
Renouvellement d'un livret d'épargne Livret A	GRATUIT
Enregistrement d'une déclaration de perte ou vol d'un Livret A	GRATUIT
Émission d'un chèque de banque par débit d'un Livret A	GRATUIT
Services complémentaires :	
▪ Remplacement d'une carte de retrait Cartépargne à la demande du client	890
▪ Réédition du code confidentiel d'une carte de retrait Cartépargne à la demande du client	1 590
▪ Délivrance d'un nouveau Livret physique suite à détérioration	318
▪ Délivrance d'une notification d'avoir en agence pour un Livret A	334
▪ Edition en agence d'un relevé d'opérations à la demande	403/ mois indivisible

*Le Livret A,
votre partenaire de confiance depuis 1818!*



SUCCESSIONS ET GESTION DE COMPTES INACTIFS

Tarifs TTC en XPF

SUCCESSIONS

Ouverture d'un dossier de succession : <ul style="list-style-type: none">Montant des avoirs inférieur à 25 000 XPFMontant des avoirs supérieur ou égal à 25 000 XPF	GRATUIT 1% + TOF (min 1 000/ max 20 000)
Gestion annuelle de la succession ⁽⁹⁾ : <ul style="list-style-type: none">Montant des avoirs inférieur à 25 000 XPFMontant des avoirs supérieur ou égal à 25 000 XPF	GRATUIT 5 300

Tarifs TTC en XPF

GESTION DE COMPTES INACTIFS

Frais de gestion annuelle de compte inactif (CCP sans mouvement depuis 12 mois et Livret depuis 5 ans)	3 795
---	--------------

Comptes inactifs ou

Loi Eckert !

D'après l'ordonnance du 14/02/2018, applicable à compter du 01/07/2019, reprenant la Loi Eckert sur la gestion des comptes inactifs, un CCP est considéré comme inactif si après 12 mois(*) :

- Aucune opération n'a été initiée sur ce compte
- Et le titulaire du compte (ou son représentant légal/ mandataire) ne s'est pas manifesté et n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom à l'OPT-NC.

(*) Cette période est de 5 ans pour les livrets.

Un compte inactif est conservé :

- 10 ans par l'OPT-NC (3 ans à partir de la date de décès) avant clotûre du compte et transfert des soldes à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
- 20 ans par la CDC (27 ans en cas de décès).

Passé ce délai, les soldes non récupérés, sont définitivement transférés à la Nouvelle-Calédonie qui en devient propriétaire en respect du principe de la prescription trentenaire.



(9) Le montant des avoirs est considéré à l'ouverture du dossier de succession.

CENTRE FINANCIER DE NOUMÉA - OPT-NC

Retrouvez toutes nos informations et actualités sur
www.ccp.nc

Votre banque à distance :
Messagerie Audiposte : 36 67 00 ⁽²⁾
Mobitag : CCP 3000 ⁽²⁾
Vos comptes en ligne : CCP.NC ⁽²⁾

Les coordonnées du CFN :
Adresse de correspondance : CENTRE FINANCIER DE NOUMÉA
7 RUE EUGENE PORCHERON - 98899 NOUMEA CEDEX
Tél. : 1000 (appel gratuit) - Du lundi au vendredi de 7h 30 à 15h 45
Email : cfn@opt.nc